

Dans ce numéro

■ Coup de projecteur sur le sommet de l'Union africaine

Les chefs d'État et de gouvernement ont reporté la présentation d'un rapport crucial sur le **Soudan du Sud** et décidé d'envoyer une force régionale pour lutter contre **Boko Haram**.

Plusieurs réunions ont eu lieu en marge du sommet, notamment sur la **Libye** ou sur les **sources alternatives de financement** de l'UA.

Achevées tard dans la nuit, les discussions n'ont pas permis d'aboutir à un accord sur le partage du pouvoir au **Soudan du Sud**.

■ Vues d'Addis

Plusieurs scrutins à risques étant prévus cette année, le CPS doit préparer une réponse aux éventuelles violences résultant des **élections** qui auront lieu en 2015 sur le continent africain.

■ Analyse de situation

Malgré le début des discussions à Genève, les violences se poursuivent en **Libye**. Le nouveau Groupe international de contact sur la Libye pourrait être la solution pour une réponse concertée à la crise.

■ Entretien avec le CPS

L'Ambassadeur Maman Sidikou, Représentant Spécial de la présidente de la Commission pour la Somalie et Chef de l'AMISOM, nous parle des gains effectués dans la lutte contre **Al Shebab**.



Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité

“ Le rapport sur le Soudan du Sud est essentiel pour la paix, la justice et la réconciliation

Page 4

“ Dans les pays en sortie de crise, organiser une élection est toujours risqué

Page 11

“ Al Shebab a été défait; ne vous fiez pas aux attentats

Page 17



Sommet de l'Union africaine, janvier 2015

Le sommet du CPS : promesses ajournées et attentes élevées

Lors de sa réunion qui s'est tenue à Addis Abéba le 29 janvier en marge du 24^e Sommet de l'UA, le CPS a décidé de ne pas discuter du très attendu rapport de la Commission d'enquête de l'UA sur le Soudan du Sud, dirigée par l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo. Il semble que les difficultés entourant ce rapport soient dues à l'absence d'une stratégie claire pour mobiliser l'appui politique nécessaire à son adoption et à sa mise en œuvre. Les participants à la réunion ont aussi décidé d'envoyer une force régionale d'intervention pour lutter contre Boko Haram. Il reste toutefois à décider qui commandera cette Force multinationale mixte (FMM), quel sera le degré de flexibilité des contingents pour les opérations transfrontalières et quel sera l'échéancier des phases de mobilisation.

Sur les quatre questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion du CPS, deux portaient sur le Soudan du Sud : l'une sur le conflit et le processus de paix, et l'autre (la dernière des quatre) sur le rapport de la Commission d'enquête sur le Soudan du Sud (ACISS). Les deux autres portaient sur Boko Haram et l'épidémie Ebola.

Soudan du Sud : le dépôt du rapport Obasanjo reporté

Lorsque le sommet s'est réuni à 19h le 29 janvier, les deux points à l'ordre du jour traitant du Soudan du Sud ont été regroupés. Le Premier ministre éthiopien et président de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), Hailemariam Desalegn, a fait le point sur le processus de paix de l'IGAD au Soudan du Sud et exprimé ses préoccupations face à l'incapacité des parties de signer un accord global. Le Commissaire à la paix et à la sécurité, Smaïl Chergui, a informé les participants à la réunion que la Commission d'enquête avait finalisé son rapport et que la mise en place d'un Comité de haut-niveau sur le Soudan du Sud était sur le point d'aboutir. Le ministre sud-soudanais des Affaires étrangères, Dr Barnaba Marial Benjamin, a quant à lui imploré l'UA et la communauté internationale de rester patients, rappelant que le Soudan du Sud était une nation encore très jeune.

Des signes sont apparus très tôt dans la semaine précédant le sommet quant à un possible report de la publication du rapport

Alors que la Commission avait indiqué aux États membres du CPS que le rapport leur serait distribué pendant le sommet, il est vite devenu évident que cela ne serait finalement pas le cas. Tout d'abord, au sein de la Commission, le Commissaire à la paix et à la sécurité ainsi que le Bureau du Président craignaient que la date de publication

Président actuel du CPS

S.E.M. Mr Mahfud R. Rahiam

Ambassadeur de la Libye en Éthiopie et Représentant permanent auprès de l'UA et de l'UNECA

Les membres actuels du CPS sont

l'Afrique du Sud, Algérie, le Burundi, l'Éthiopie, la Guinée équatoriale, la Gambie, la Guinée, la Libye, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, la Tanzanie et le Tchad

du rapport puisse faire dérailler le processus de paix. Ensuite, la présidente de la Commission de l'UA, Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, et le président de la Commission d'enquête, Olusegun Obasanjo, ne seraient selon certaines sources pas parvenus à un accord sur le rapport lors d'une rencontre effectuée le 27 janvier, deux jours avant le sommet. Enfin, des discussions sur un report de la présentation du rapport ont eu lieu dans les jours qui ont précédé le sommet avec plusieurs membres clés du CPS.

Le CPS a réitéré sa volonté d'imposer des sanctions à ceux qui font obstruction au processus de paix et à l'accord de cessation des hostilités

Obasanjo devait tenir une conférence de presse quelques heures avant le début du sommet, en vue de la présentation du rapport, mais cette intervention a été annulée à la dernière minute en raison d'un désaccord sur le moment et le format de cette conférence de presse.

Lorsque le sommet a débuté, les États membres étaient déjà prêts à suspendre la publication du rapport. Il semble toutefois y avoir eu un certain manque de transparence et de communication durant les procédures. Le président guinéen Alpha Condé, qui présidait la réunion, était en train de laisser la place à Obasanjo lorsque Desalegn est intervenu pour déposer une motion visant à « reporter » la présentation et l'examen du rapport en attendant la finalisation d'un accord de paix. Le soutien des présidents sud-africain et ougandais Jacob Zuma et Yoweri Museveni pour cette motion a mis fin à la discussion. La réunion s'est terminée peu après et Obasanjo n'a fait aucune déclaration.

C'est ainsi que dans le communiqué adopté lors de la réunion, le CPS a annoncé avoir décidé de reporter à une date ultérieure l'évaluation du rapport de la Commission d'enquête, tout en réitérant sa volonté d'imposer des sanctions à ceux qui font obstruction au processus de paix et à l'accord de cessation des hostilités. Il a exhorté le Comité ad hoc à prendre toutes les mesures nécessaires pour améliorer le processus de médiation de l'IGAD.

Le 30 janvier, Obasanjo a tenu une conférence de presse sur les activités de la Commission d'enquête. Lors de cette présentation (non ouverte aux questions), il a lu une déclaration définissant le mandat de la Commission, expliquant le travail effectué et le travail qu'il reste à faire. Concernant la décision du CPS de reporter la publication de son rapport, il a déclaré : « Nous espérons que la médiation de l'IGAD et les efforts de paix porteront leurs fruits au plus tôt et seront immédiatement suivis par la présentation et l'examen du rapport de la Commission ».

Contrairement aux attentes, les pourparlers, qui se sont terminés le 1^{er} février après cinq jours de discussions, n'ont pas abouti à la conclusion d'un accord sur le partage du pouvoir. Les parties au conflit ne sont parvenues qu'à signer un accord identifiant les points faisant l'objet d'un consensus et ceux exigeant d'autres discussions. Contrairement au Protocole sur les principes signé en août dernier sous l'égide de l'IGAD, l'accord du 1^{er} février ne fait pas référence au rapport de la Commission d'enquête.

Une nouvelle approche dans la lutte contre Boko Haram

Le CPS s'est aussi penché sur les efforts régionaux et internationaux pour lutter contre Boko Haram. Il a pris note du rapport de la Présidente de la Commission sur les efforts régionaux et internationaux et sur la voie à suivre dans la lutte contre le groupe terroriste et a écouté les déclarations faites par les représentants des États membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et par le Ghana, en sa qualité de pays assurant la Présidence de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'escalade de la violence perpétrée par le groupe terroriste, notamment la destruction de la base de la FMM à Baga et l'utilisation d'enfants pour des attentats suicides, a contribué à mobiliser l'attention et les demandes pour une action collective. Sur la base des conclusions de la 5^{ème} réunion ministérielle tenue à Niamey, au Niger, le 20 janvier 2015, cette réunion devait permettre de discuter de deux principaux dossiers : la mise en place du cadre juridique nécessaire au déploiement de la FMM établie par la CBLT et le Bénin, et l'adoption des décisions sur les étapes nécessaires en vue de rendre la force rapidement opérationnelle.

L'escalade de la violence perpétrée par le groupe terroriste a contribué à mobiliser l'attention et les demandes pour une action collective

Auparavant frileux face à la mise en place d'un cadre collectif pour lutter contre Boko Haram, le Nigeria n'a soulevé aucune objection à l'ordre du jour. Abuja aurait même, sur la base d'un accord bilatéral, permis à des troupes tchadiennes de combattre les islamistes sur son territoire dans les jours qui ont précédé le sommet. Bien que les autorités nigérianes ne semblent pas favorables au fait que l'UA ou des acteurs régionaux jouent un rôle de premier plan, elles sont enclines à profiter, au besoin, de la capacité du CPS à mobiliser un appui politique, financier et logistique international.

Le communiqué adopté à la fin de la réunion comporte plusieurs éléments d'importance. Premièrement, « en appui aux efforts

des États membres de la CBLT et du Bénin, en réponse à la requête de la réunion ministérielle de Niamey et sur la base des recommandations de la Présidente de la Commission, le CPS a décidé « d'autoriser le déploiement de la FMM pour une période initiale de douze (12) mois renouvelable et un effectif pouvant aller jusqu'à 7 500 personnels militaires et autres ». Il lui a confié le mandat suivant : a) créer un environnement sûr et sécurisé dans les régions affectées par les activités de Boko Haram et d'autres groupes terroristes afin de réduire les violences contre les civils dans le cadre du droit international; b) faciliter la mise en œuvre, par les États membres de la CBLT et le Bénin, de programmes d'ensemble de stabilisation et de restauration de l'autorité de l'État dans les régions affectées ; c) faciliter, dans la limite de ses capacités, les opérations humanitaires et l'acheminement de l'aide aux populations affectées.

En 2014, le processus de mise en place de la FMM a été retardé en raison d'une absence de consensus entre le Nigeria d'un côté et les pays de la CBLT et le Bénin de l'autre, concernant l'étendue de la flexibilité opérationnelle de la FMM lors des opérations transfrontalières. Il a finalement été convenu que la FMM faciliterait la « coordination opérationnelle entre les pays concernés dans la lutte contre Boko Haram et d'autres groupes terroristes » et « la conduite de patrouilles simultanées/ coordonnées/ conjointes et d'autres types d'opérations aux frontières des pays affectés ».

Le CPS a aussi exhorté le Conseil de sécurité des Nations unies à « adopter d'urgence une résolution qui approuve le déploiement de la FMM » et « autorise la création par le Secrétaire général d'un Fonds d'affectation spéciale pour assurer la pérennité des opérations de la FMM ».

Le CPS a aussi exhorté le Conseil de sécurité des Nations unies à « adopter d'urgence une résolution qui approuve le déploiement de la FMM »

Il a par ailleurs lancé un « appel pour la fourniture d'une assistance humanitaire d'urgence aux populations affectées et aux pays accueillant des réfugiés nigériens » et invité « le sous-Comité du Comité des Représentants permanents sur les Réfugiés, les Personnes déplacées et les Affaires humanitaires à entreprendre d'urgence une visite dans la région, afin d'évaluer la situation et de faire des recommandations sur les voies et moyens les meilleurs pour mobiliser, au niveau du continent, un appui additionnel en complément à celui déjà fourni par les partenaires internationaux ». Enfin, il a demandé à la présidente de la Commission « d'informer le Conseil, une fois par mois, de la mise en œuvre du présent communiqué ».

Questions à suivre

Concernant le Soudan du Sud, la décision de reporter l'évaluation du rapport de la Commission d'enquête n'est assortie d'aucune date. Dans sa déclaration, Obasanjo a indiqué que la mise en œuvre du rapport en temps voulu était essentielle pour la paix, la justice et la réconciliation au Soudan du Sud. Bien qu'il s'agisse d'une certaine assurance que ce rapport sera un jour rendu public, l'incertitude persiste quant à une éventuelle date.

Obasanjo a indiqué que la mise en œuvre du rapport en temps voulu était essentielle pour la paix, la justice et la réconciliation au Soudan du Sud

Cela est dû en partie à l'absence d'une stratégie claire pour l'adoption et la mise en œuvre du rapport, y compris de ses différentes recommandations concernant le processus de transition. Même si le mandat de la Commission se limite à préparer le rapport, les objectifs qui sous-tendent la rédaction du document ne sauraient être atteints sans la mobilisation politique nécessaire pour son adoption, sa publication et sa mise en œuvre. Autant pour l'UA que pour le CPS, le respect de ces promesses (en termes de réconciliation, de justice et d'imputabilité) exigera la mise en place d'un mécanisme de suivi et de mise en œuvre de tous les aspects de ses recommandations.

Concernant les efforts régionaux de lutte contre Boko Haram, plusieurs questions restent en suspens. La première a trait au commandement et au contrôle de la FMM, en particulier du rôle de l'UA par rapport à celui des pays de la CBLT et du Bénin en matière de décisions stratégiques et opérationnelles. Depuis l'attaque de Boko Haram contre Baga, où se trouvait à l'origine la base de la FMM, la question de l'emplacement du quartier général de la force et de son opérationnalisation constitue un autre problème. Lors de la réunion ministérielle du 20 janvier, il a finalement été décidé que le quartier général serait établi à N'Djamena, au Tchad. Bien que la requête du CPS à son sous-comité d'entreprendre une visite dans la région soit un pas dans la bonne direction, les détails concernant les dates et l'organisation de cette visite n'ont pas encore été définis.

Certaines de ces questions ont toutefois été abordées par des représentants des pays membres de la CBLT, du Bénin, de l'UA et de l'ONU lors d'une réunion technique qui s'est tenue du 5 au 7 février derniers à Yaoundé, au Cameroun, et dont l'objectif était d'élaborer et d'adopter le concept d'opérations (CONOPS) de la FMM.

Sommet de l'UA, janvier 2015

Examen des décisions sur les questions de
paix et de sécurité



Le dernier sommet de l'UA s'est conclu par l'adoption de l'Agenda 2063, le nouveau plan continental de développement. Bien que le thème du sommet ait été « Année de l'autonomisation des femmes et développement de l'Afrique pour la concrétisation de l'Agenda 2063 », ce sont les questions de paix et de sécurité qui ont dominé les discussions et les réunions tenues en parallèle, avec des résultats mitigés. Le CPS, qui a organisé le 29 janvier sa première réunion au sommet de l'année 2015, a pris des décisions sur les actions à prendre contre Boko Haram et a repoussé la présentation d'un rapport crucial sur le conflit au Soudan du Sud (page 2 voir « Le sommet du CPS : promesses ajournées et attentes élevées »)

Les divisions entravent l'action du Groupe international de contact sur la Libye

La situation en Libye constitue une des plus grandes préoccupations de l'UA, en raison de la détérioration de la situation et de l'approfondissement des divisions politiques dans le pays. La seconde réunion du Groupe international de contact pour la Libye (GIC-L), qui s'est déroulée au niveau ministériel en marge du sommet, était co-présidée par l'Ambassadeur Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), et M. Haile Menkerios, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et chef du Bureau des Nations unies auprès de l'UA.

La situation en Libye constitue une des plus grandes préoccupations de l'UA, en raison de la détérioration de la situation et de l'approfondissement des divisions politiques dans le pays.

Notant quelques développements positifs, notamment le début des pourparlers sous l'égide de l'ONU à Genève, l'Ambassadeur Chergui a exprimé sa profonde préoccupation face à la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays. Menkerios a pour sa part rappelé que sans processus inclusif, les gains effectués demeureraient fragiles.

Les rivalités régionales et internationales –autant idéologiques que stratégiques– affectent grandement les efforts pour résoudre le conflit libyen, et ces divisions se sont faites ressentir lors de la réunion, qui a eu lieu à huis-clos. Tout d'abord, la séance a été interrompue suite à une objection de la part du gouvernement libyen internationalement reconnu à propos des parties prenantes au GIC-L. Le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohammed Al-Dairi, est sorti de la salle pour protester contre l'invitation faite au Qatar et à la Turquie, qu'il accuse de soutenir les groupes

terroristes en Libye. L'UA a tenu à ce que ces deux pays soient présents aux réunions, afin d'assurer un effort international cohérent impliquant tous les gouvernements exerçant une certaine influence sur les différents acteurs libyens. Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Shoukry, était quant à lui absent lors de la réunion d'ouverture; l'Égypte est par la suite restée en retrait lors des séances suivantes.

Lors de la dernière réunion, les participants sont restés divisés sur la question d'une intervention militaire internationale pour résoudre la crise libyenne et éviter une crise régionale. Deux pays non identifiés se sont prononcés en faveur d'une telle initiative, tandis que des pays comme l'Algérie s'y sont fortement opposés.

L'Afrique va couvrir 25% du budget de l'UA pour la paix

Les États membres ont par ailleurs discuté de l'accroissement de leurs contributions au budget de l'UA, tel que demandé par l'organisation continentale, et évalué le rapport sur les sources alternatives de financement. Bien que le rapport n'ait pas reçu l'appui nécessaire lorsqu'il a été étudié au niveau des Ambassadeurs, un consensus a été atteint avant qu'il ne soit présenté devant l'Assemblée. Contrairement aux attentes, il a donc été adopté par les chefs d'État et de gouvernement, ce qui constitue l'une des principales avancées positives du sommet.

Une proposition des ministres des Finances de l'UA, sous l'impulsion de la ministre nigérienne des Finances, Ngozi Okonjo-Iweala, a été acceptée. Cette proposition prévoit l'accroissement de 100%, sur cinq ans, de la contribution des États membres au budget opérationnel de l'UA, de 75% au budget des programmes, et de 25% au budget de maintien de la paix. Pour ce faire, les ministres des Finances ont proposé aux États plusieurs options : prélever cette contribution directement sur leur trésorerie, taxer 10\$ sur les billets d'avion des vols internationaux au départ de l'Afrique, prélever une taxe d'hospitalité de 2\$ ou encore taxer les messages texte.

Les contributions nationales ont été réévaluées en fonction des principes d'équité et de solidarité.

Les contributions nationales ont été réévaluées en fonction des principes d'équité et de solidarité. Elles ont donc été divisées en trois paliers : 60% du budget sera couvert par les pays possédant un produit intérieur brut (PIB) supérieur à 4% du total continental ; 25% par les pays possédant une part de PIB comprise entre 1 et 4%, et les 15% restants par les pays possédant un PIB inférieur à 1%. Six États membres figurent dans la première tranche (Afrique du sud, Algérie, Angola, Égypte, Libye, Nigeria), douze dans la seconde (Cameroun,

République démocratique du Congo (RDC), Éthiopie, Guinée équatoriale, Gabon, Ghana, Kenya, Soudan, Tanzanie, Tunisie, Ouganda et Zambie) et les 36 restants dans la dernière.

Désarmer les FDLR

La question du désarmement des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), qui compteraient entre 1 500 et 2 000 combattants actifs dans l'est de la RDC, a fait l'objet d'une attention toute particulière en marge du sommet. Tout d'abord, le gouvernement congolais a annoncé le lancement d'une campagne militaire contre le groupe rebelle, après que la date limite pour déposer les armes (fixée au 2 janvier dernier) ait expiré. Dans une déclaration publiée le 30 janvier après une réunion en marge du sommet, la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) a à nouveau exprimé ses préoccupations face au refus des FDLR de déposer les armes.

Il reste encore beaucoup à faire pour éliminer le virus et gérer les conséquences de l'épidémie.

L'Assemblée de l'UA a quant à elle réitéré son plein appui à l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, soulignant l'importance des initiatives visant à neutraliser les FDLR et les autres groupes armés actifs dans l'est de la RDC.

La crise Ebola

La crise Ebola, qui sévit au Liberia, en Guinée et en Sierra Leone, s'est invitée au sommet de l'UA. Les personnes présentes au sommet étaient systématiquement contrôlées lors de leur entrée dans le centre de conférence de l'UA, et des avertissements sur le virus étaient régulièrement distribués.

Comme l'a rappelé le Commissaire de l'UA chargé des affaires sociales, Mustapha Sidiki, la Mission d'appui de l'Union africaine pour la riposte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique (ASEOWA) a jusqu'à présent mobilisé plus de 800 professionnels de la santé. Les représentants des trois pays affectés ont indiqué à l'UA que la situation dans leur pays était encourageante, et ont remercié l'UA pour ses efforts, tout en avertissant qu'il restait encore beaucoup à faire pour éliminer le virus et gérer les conséquences de l'épidémie.

La présidente de la Commission de l'UA, Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, a souligné que de nombreuses leçons avaient été tirées de cette crise ; l'UA a par exemple décidé de mettre en place, en 2015, un Centre africain de prévention et de contrôle des maladies. Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Carlos Lopez, a pour sa part plaidé pour l'annulation totale de la dette des trois pays touchés

afin de les aider à se relever. Les revenus tirés de l'exportation ne leur suffisent pas pour s'acquitter de leur dette, qui s'élève actuellement à 3 milliards de dollars.

La CPI une nouvelle fois critiquée

Le bloc est-africain a proposé d'inclure à l'ordre du jour la question de la mise en œuvre des décisions de l'UA sur la justice criminelle internationale en Afrique. C'est ainsi que l'Assemblée de l'UA a salué le retrait des charges pesant contre le président kenyan Uhuru Kenyatta, en décembre dernier, et appelé la CPI à faire de même pour le président soudanais Omar el-Béchir et le vice-président kenyan William Ruto. Dans le même ordre d'idées, elle a appelé à un suivi des décisions précédentes concernant la révision du Statut de Rome au sujet de l'immunité des chefs d'État et de gouvernement.

L'UA a aussi exhorté les États membres à signer le Protocole de Malabo sur la juridiction criminelle de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples afin qu'elle puisse commencer ses activités et enquêter sur les crimes internationaux commis en Afrique. Fait à noter, le Protocole de Malabo consacre l'immunité pour les chefs d'État et de gouvernement ainsi que pour les hauts fonctionnaires.

Afin de régler les problèmes de financement de cette cour, l'Assemblée a appelé à la mise en place d'un fonds spécial et à la tenue d'une conférence de mobilisation des fonds. Kenyatta a ainsi annoncé lors du sommet que son pays allait fournir un million de dollars à la cour.

La présidence zimbabwéenne se penche sur le cas du Sahara occidental

Le conflit au Sahara occidental, l'un des plus anciens du continent, figurait lui aussi à l'ordre du jour du sommet. La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, qui présentait un rapport au Conseil exécutif, a exprimé ses « graves préoccupations » face à la poursuite de « l'occupation illégale des territoires du Sahara occidental ». Elle a recommandé que l'UA organise plusieurs activités dans les territoires libérés du Sahara occidental afin de faire preuve de solidarité avec la lutte pour une République arabe sahraouie indépendante.

Le président du Conseil, le ministre zimbabwéen des Affaires étrangères Simbarashe Mumbengegwi, a pour sa part annoncé que la question du Sahara occidental serait l'une des priorités de la présidence de son pays en 2015.

Dans son premier discours en tant que président de l'Assemblée de l'UA, le président zimbabwéen Robert Mugabe a déclaré, sous les applaudissements, que « l'échec de l'Afrique à décoloniser le Sahara occidental serait une négation des idéaux et des principes africains ». Soulignant que « le continent ne sera pas complètement libre, aussi longtemps que nos frères et sœurs

au Sahara occidental demeureront sous occupation marocaine », il a appelé à la mise en application de toutes les résolutions de l'ONU pertinentes, qui demandent à ce que le peuple sahraoui puisse organiser un référendum d'auto-détermination.

L'Afrique a un rôle majeur à jouer dans l'évaluation des opérations de soutien à la paix

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a indiqué que l'ONU était en train d'évaluer ses opérations de soutien à la paix. Tout en exhortant les États membres de l'UA à mettre en œuvre la Force africaine en attente et la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC), il a souligné que l'Afrique, en tant que pilier des capacités onusiennes de maintien de la paix, avait un rôle majeur à jouer dans cette évaluation. Dans une conférence de presse tenue en marge du sommet, il a par ailleurs indiqué que les évolutions récentes en matière de sécurité et de conflits imposaient des changements dans les principes directeurs du maintien de la paix. En réponse à une question sur les différences doctrinales entre l'UA et l'ONU en matière de déploiement des opérations de paix, Ban a déclaré qu'en raison des changements de situations, les casques bleus étaient maintenant déployés dans des conditions difficiles caractérisées par l'absence d'une paix à maintenir.

Les évolutions récentes en matière de sécurité et de conflits imposent des changements dans les principes directeurs du maintien de la paix

Le Groupe indépendant de haut niveau sur les opérations de paix, dirigé par José Ramos-Horta et comprenant 17 membres, procèdera à une évaluation complète de l'état des opérations de paix de l'ONU et des besoins émergents et futurs. Il examinera une large palette de questions en rapport avec les opérations de paix, notamment la nature changeante des conflits, l'évolution des mandats, les défis liés aux missions de bons offices et à la consolidation de la paix, les arrangements managériaux et administratifs, la planification, les partenariats, les droits de l'homme et la protection des civils, l'uniformité des capacités des opérations de maintien de la paix et leur performance. Dans le rapport du CPS sur ses activités et l'état de la paix et de la sécurité en Afrique, il est indiqué que le CPS facilitera une interaction entre la Commission de l'UA et le Groupe de haut niveau, qui doit se rendre à Addis Abéba du 9 au 13 février 2015. Il est aussi indiqué qu'afin de contribuer à l'évaluation menée par le Groupe indépendant, dont le rapport est attendu au courant de l'année, le CPS développera et adoptera sous peu une position africaine commune sur la question.



Sommet de l'UA, janvier 2015

Conclues tard dans la nuit, les discussions ne permettent pas d'aboutir pas à un accord définitif

Effectuées en marge du sommet de l'UA à Addis Abéba, les discussions entre les différentes parties au conflit ont abouti le 1er février 2015 à la conclusion d'un accord partiel sur le conflit au Soudan du Sud. Plusieurs questions restent toutefois en suspens et l'IGAD, qui supervise les pourparlers, a indiqué que la dernière ronde de discussions se déroulerait le 20 février et qu'un accord global sur le partage du pouvoir devra être signé d'ici le 5 mars.

La situation dans le pays était l'une des principales questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion au sommet du CPS, qui s'est déroulée le 29 janvier, un jour avant le début de la 24ème session ordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA. Il s'agissait d'une des réunions les plus importantes du CPS sur le Soudan du Sud (page 2 voir « Le sommet du CPS : promesses ajournées et attentes élevées »).

La réunion du CPS a eu lieu peu après le début des discussions menées sous l'égide de l'IGAD. En dépit de l'échec des précédentes négociations, les attentes étaient élevées et l'on espérait des progrès en vue de la conclusion d'un accord de partage du pouvoir.

Bien qu'il n'y ait aucun consensus régional ou international sur des sanctions, l'IGAD et ses partenaires (notamment la Chine et la trika États-Unis, Royaume-Uni et Norvège) ont accru les pressions afin que les parties surmontent leurs divergences sur la structure et le partage du pouvoir exécutif.

L'IGAD a indiqué qu'un accord global sur le partage du pouvoir devra être signé d'ici le 5 mars

20 février

DÉBUT DE LA DERNIÈRE RONDE
DE NÉGOCIATIONS

5 mars

DATE LIMITE POUR LA SIGNATURE
D'UN ACCORD DE PAIX

Les différentes factions du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM) avaient signé le 21 janvier un accord de réunification à Arusha, en Tanzanie, dans lequel elles s'engageaient à « accélérer la conclusion d'un accord de paix afin de mettre fin à la guerre ».

Le rapport de la Commission d'enquête sur le Soudan du Sud devait être présenté lors de la réunion du CPS du 29 janvier. Les deux parties au conflit appréhendent tout autant la publication de ce document, qui contient des détails tels que les noms des individus responsables de la guerre et des atrocités qui ont été commises. Il servira de base pour les poursuites judiciaires et les mesures d'interdiction d'accéder à la fonction publique. Face à la montée des enjeux provoquée par la portée du rapport et de sa publication, le processus de paix de l'IGAD a connu un nouvel élan.

Un nouvel accord partiel

Les deux parties ont donc signé un accord partiel le 1er février, après cinq jours de discussions. Le président de l'IGAD et Premier ministre éthiopien, Hailemariam Desalegn, a averti que la violation de cet accord ou la non-finalisation des négociations aurait de graves conséquences, autant pour les dirigeants des deux parties que pour la région. Visiblement agacé par la situation, le médiateur en chef de l'IGAD, l'Ambassadeur Seyoum Mesfin, a averti que la prochaine ronde de négociations, prévue le 20 février, serait la dernière. Il a déclaré espérer que les parties finaliseraient les négociations et signeraient un accord global avant le 5 mars 2015.

L'ONU et l'UE ont exprimé leur déception face à l'incapacité des parties de signer un accord de partage du pouvoir lors de cette dernière ronde de discussions

L'ONU et l'UE ont exprimé leur déception face à l'incapacité des parties de signer un accord de partage du pouvoir lors de cette dernière ronde de discussions. L'UE a pour sa part souligné qu'il était crucial que les négociations soient achevées le 5 mars, reprenant les menaces de sanctions émises par l'UA et l'IGAD en cas de violation de l'accord de cessation des hostilités.

Les principaux points de désaccord

Les pourparlers qui se sont déroulés du 27 janvier au 1er février étaient d'une importance toute particulière, car il fallait régler les questions à l'ordre du jour avant de pouvoir mettre en place le gouvernement d'unité nationale. Les médiateurs de l'IGAD avaient préparé le terrain et consulté les deux parties avant les discussions. Suite à une réunion organisée à Khartoum par la Chine le 12 janvier, les médiateurs ont rencontré le 19 janvier à Juba le président sud-soudanais, Salva Kiir, afin de le convaincre de se rendre à Addis Abéba pour participer aux négociations.

Même si les deux parties se sont entendues pour établir un gouvernement transitionnel d'unité nationale, elles ne s'accordent pas sur la division des pouvoirs. Trois principaux points de désaccord faisaient encore obstacle au moment de reprendre les pourparlers le 27 janvier.

Le premier avait trait à la structure de la branche exécutive. Lors des précédents pourparlers, en août 2014, les discussions portaient sur la création d'un poste de Premier ministre mais le gouvernement sud-soudanais avait rejeté cette proposition; il y avait en outre des différends sur le partage des pouvoirs entre le président et ce nouveau poste de Premier ministre. Le second point d'achoppement avait trait à la proposition pour les parties de maintenir chacune de leurs armées séparées pour une

certaine durée. Le troisième obstacle portait quant à lui sur la fédéralisation du système politique du jeune pays.

Toujours aucun compromis sur le partage du pouvoir

Arrivés sur place le 25 janvier, les négociateurs en chef ont préparé la réunion entre Kiir et son ancien adjoint, Riek Machar.

Au début des discussions, l'IGAD a présenté un accord de compromis qui devait servir de base pour les discussions. La proposition prévoyait de conserver Kiir au poste de président, tandis que Machar devait occuper le poste de premier Vice-président (au lieu de Premier ministre comme proposé auparavant). En ce qui concerne le partage du pouvoir exécutif, les médiateurs ont proposé une distribution 60-30-10 des portefeuilles entre le gouvernement, le SPLM-en opposition (SPLM-IO) et les autres parties au conflit. Bien que la structure de l'exécutif proposée ne fût pas un sujet de désaccord majeur, Kiir et Machar ont discuté pendant des heures de la distribution des pouvoirs exécutifs.

Bien qu'il soit en situation défavorable dans l'arène militaire, Machar a exigé une division 50-50 des pouvoirs entre le gouvernement et le SPLM-IO à tous les niveaux du gouvernement, y compris des structures locales de gouvernement.

L'opposition proposait qu'aucune décision ne puisse être prise par le gouvernement sans l'accord de 80% de ses membres. Le gouvernement s'est fortement opposé à cela, estimant qu'un tel seuil n'était pas conforme aux principes démocratiques de prise de décision et qu'il paralyserait le gouvernement.

Kiir et Machar ont discuté pendant des heures de la distribution des pouvoirs exécutifs

Les deux jours de tractations, d'abord entre les équipes de négociation puis entre les deux chefs, n'ont pas permis d'aboutir à un compromis. Les pourparlers ont dû être ajournés le 28 janvier après que Kiir se soit mis à saigner du nez. Face à cet échec des négociations, l'IGAD a exhorté les parties à poursuivre les discussions jusqu'au 31 janvier. Les pourparlers se sont terminés le jour suivant à 2 heures du matin, sans qu'aucune avancée n'ait été effectuée.

Un accord conclu tard dans la nuit

Desalegn et le président kenyan Uhuru Kenyatta ont rejoint les discussions vers la fin des pourparlers, afin de tenter d'aplanir les divergences entre Kiir et Machar. Ces efforts de dernière minute n'ont pas porté leurs fruits mais les parties ont finalement convenu de signer un document sur les questions

déjà résolues ; elles se sont aussi engagées à poursuivre les discussions après avoir consulté leurs partisans sur les questions en suspens.

L'accord prévoit la mise en place d'un gouvernement transitionnel d'unité nationale au plus tard le 9 juillet 2015, date à laquelle le mandat de Kiir s'achèvera. Sur la question du partage des pouvoirs, l'accord indique que « les portefeuilles ministériels seront distribués entre les parties à cet accord en fonction de pourcentages qui doivent être négociés ». Concernant le processus de prise de décisions, l'accord se contente d'affirmer que les décisions procédurales seront prises à la majorité simple ; il ne précise pas les modalités pour les questions substantielles.

L'accord contient plusieurs sections vides de tout contenu ; on constate notamment la présence d'une section intitulée « Fédéralisme ». Par ailleurs, les dispositions de la section « justice, imputabilité, réconciliation et réparation » diffèrent de celles contenues dans le « protocole des principes » qui avait été discuté lors des précédentes négociations, en août 2014. Aucune mention n'est faite du rapport de la Commission d'enquête, mais l'accord envisage la mise en place d'une commission vérité et réconciliation ainsi que d'un tribunal indépendant criminel hybride pour enquêter et poursuivre les personnes responsables des plus graves violations du « droit international humanitaire et/ou de la loi sud-soudanaise applicable, commises depuis le 15 décembre 2013 ».

Principales questions pour le CPS

La principale préoccupation du CPS doit être de contribuer aux succès du processus de paix de l'IGAD, qui semble plus que jamais sur la bonne voie. Le Conseil doit aussi évaluer et adopter le rapport de la Commission d'enquête.

Les parties ont convenu tard dans la nuit de signer un document sur les questions déjà résolues

Options pour le CPS

Le principal défi de l'UA réside dans la manière d'appuyer le processus de paix de l'IGAD, qui semble plus proche que jamais d'aboutir. Pour cela, il peut agir à quatre niveaux.

Tout d'abord, afin d'appuyer les efforts de médiation de l'IGAD, il convient de mettre en place le Comité ad hoc de haut niveau des chefs d'État et de gouvernement et de le doter de termes de référence clairs.

Le CPS pourrait aussi adopter une décision demandant à tous les États membres d'accroître leur appui au processus de paix,

notamment en limitant la prolifération des processus parallèles qui détournent l'attention des parties et entravent le processus de paix.

Le Conseil devrait saluer l'accord du 1^{er} février et avertir les parties qu'il prendra toutes les mesures nécessaires, y compris des sanctions, en cas de non-respect de leurs engagements par les parties, notamment l'accord de cessation des hostilités et la finalisation des discussions avant le 5 mars.

Le principal défi de l'UA réside dans la manière d'appuyer le processus de paix de l'IGAD, qui semble plus proche que jamais d'aboutir

Enfin, le CPS devrait arrêter une date pour l'évaluation et l'adoption du rapport de la Commission d'enquête sur le Soudan du Sud. Mais l'adoption du rapport ne suffisant pas, il devra prendre les mesures nécessaires pour que les recommandations qu'il contient soient mises en œuvre. Ces mesures incluent a) la mise en place d'un mécanisme efficace pour superviser et appuyer la mise en œuvre de ces recommandations (voire, de préférence confier cette tâche au Groupe de haut niveau sur le Soudan du Sud) et b) l'appel au Conseil de sécurité de l'ONU d'appuyer ces mesures qui pourront donner effet aux recommandations de la Commission d'enquête.

Vues d'Addis

Le CPS et les élections à risques



Bien que les 14 élections qui ont été organisées sur le continent en 2014 se soient pour la plupart bien déroulées, il est possible que ce ne soit pas le cas pour celles qui auront lieu en 2015. Dans plusieurs pays, le scrutin devrait se dérouler suite à un conflit politique alors que dans d'autres, tel que le Soudan du Sud et la République centrafricaine (RCA), les combats n'ont pas encore cessé. Les membres du Conseil de paix et de sécurité (CPS) s'inquiètent du fait que les instruments continentaux, notamment ceux qui traitent des élections, ne soient pas mis en œuvre par les États membres. Jusqu'à présent, seulement 23 pays ont ratifié la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, adoptée en 2007.

Au moins 18 États membres de l'UA vont donc organiser des élections parlementaires et/ou présidentielles cette année, et plusieurs de ces scrutins se dérouleront dans un contexte favorable aux violences politiques. Les facteurs à risque incluent la faiblesse institutionnelle; les questions de citoyenneté et de droit de vote; l'éligibilité des candidats; les tentatives d'amendement constitutionnel afin d'augmenter le nombre de mandats; la politisation des institutions étatiques, notamment de l'appareil sécuritaire; le manque d'autonomie des organes électoraux; l'espace politique restreint et les règles du jeu biaisées; ou encore les questions d'inégalité, de marginalisation et de chômage chez les jeunes.

Dans ce contexte, lors de sa 480^{ème} réunion publique tenue le 14 janvier 2015, le CPS a suivi une communication faite par le directeur du Département des Affaires politiques de la Commission de l'Union africaine (CUA), Dr Khabele Matlosa, sur la prévention des conflits liés aux élections en Afrique.

Dans beaucoup de pays africains, les élections sont bien plus qu'un simple vote destiné à transférer le pouvoir politique; elles représentent surtout une opportunité pour renforcer la culture démocratique et les libertés civiles. Malgré les risques de violences et d'instabilité politique, l'organisation régulière d'élections est essentielle pour assurer le développement des valeurs démocratiques. Lors de sa communication devant le CPS, Dr Matlosa a souligné que toutes les élections qui se sont déroulées en 2014 sous les yeux de la mission d'observation électorale de l'UA (MOEUA) ont été relativement pacifiques, aucun cas majeur de violences résultant des élections n'ayant été recensé.

Dans beaucoup de pays africains, les élections sont bien plus qu'un simple vote destiné à transférer le pouvoir politique

En 2015 cependant, l'état de la paix dans certains des pays soulève des inquiétudes. Quatre d'entre eux (Côte d'Ivoire, Soudan du Sud, Soudan et RCA) hébergent certaines des plus importantes missions de soutien à la paix sur le continent. Alors que certains pays tels que la RCA, le Nigeria, le Soudan du Sud et le Soudan sont toujours en proie à des conflits d'envergure, d'autres ont connu des violences au cours de l'année passée (notamment le Burundi, le Togo et l'Égypte).

18

ÉLECTIONS AURONT LIEU
EN AFRIQUE EN 2015

Dans les pays en guerre ou en sortie de crise, organiser une élection est toujours risqué. Lors de sa réunion, le CPS a discuté des élections au Soudan du Sud et en RCA à la lumière du débat entourant la tenue de scrutins en l'absence d'institutions et de normes. Il a été souligné que seul un tiers du territoire centrafricain est sous le contrôle direct et effectif du gouvernement. L'appui à la tenue d'élections dans ces situations provient de la croyance que celles-ci facilitent l'émergence d'un pouvoir politique légitime et la transition vers la stabilité; toutefois, plusieurs États membres et organisations internationales estiment que la tenue d'élections dans ces contextes risque de provoquer un retour des violences et de l'instabilité. En l'absence de réconciliation significative et de transition, les victoires électorales dans les pays où le « vainqueur remporte tout » peuvent en réalité être une opportunité pour poursuivre la guerre par d'autres moyens. C'est ainsi que certains appellent au respect préalable des conditions nécessaires à la démocratie, à la réconciliation nationale, au désarmement, démobilisation et réintégration et à la création d'institutions électorales.

Les membres du CPS, leurs partenaires et plusieurs organisations internationales ont souligné l'importance de mettre immédiatement en place un mécanisme efficace d'alerte rapide afin de prévenir les incidents. Ces mécanismes de diplomatie préventive comprennent notamment la mobilisation diplomatique régionale et internationale et éventuellement l'envoi d'une délégation dans les pays à risque. Les membres du Conseil ont aussi souligné l'importance de déployer des équipes d'observation électorale sur le terrain bien avant et après le jour du scrutin, suggérant que ces missions devraient surveiller la couverture médiatique et le processus électoral dans son ensemble, notamment la campagne et l'enregistrement des électeurs.

Lors de sa réunion ouverte, le CPS a par ailleurs discuté des réformes électorales visant à instaurer la représentation proportionnelle, du rôle joué par les organisations de la société civile en matière d'éducation électorale, de promotion du dialogue et de résolution des conflits, ainsi que de l'importance vitale de l'indépendance et de l'impartialité des forces de sécurité.

Enfin, les membres du Conseil ont soulevé à plusieurs reprises le problème de la mise en œuvre des instruments pertinents de l'UA. L'organisation continentale dispose d'un ensemble adapté de cadres normatifs sur les élections et la démocratie (au premier rang desquels son Acte constitutif, la Déclaration de 2002 sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique et la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance), mais l'absence de volonté politique pour signer, ratifier, transposer et mettre en œuvre ces instruments reste un obstacle majeur au projet continental de démocratisation. Par exemple, il n'y a pas eu de nouveau signataire de la Charte de 2007 depuis 2013, alors que seuls 23 États membres l'ont ratifiée.

À la lumière de ce qui précède, il est clair qu'il faut porter plus d'attention à la surveillance de la situation dans les pays sujets aux violences résultant des élections, à la nature du risque et aux mesures préventives qui doivent être prises dans chaque cas. Le CPS doit aussi se préparer à gérer des conflits résultants des élections, au cas où les mesures préventives ne produiraient pas l'effet escompté ou ne seraient pas mises en œuvre assez tôt. C'est ainsi que le CPS doit surveiller en permanence l'évolution de la situation dans ces pays et demander à l'UA de mettre en place les stratégies nécessaires, notamment au regard de la publication d'alertes précoces et du recours à la diplomatie préventive (bons offices ou déploiement du Groupe des sages).

Élections africaines à venir – 2015*

Pays	Type d'élection	Principaux partis	Enjeux clés	Risques
Burundi	Présidentielles : 26 juin (1 ^{er} tour) Législatives : 26 mai	<ul style="list-style-type: none"> Conseil national pour la défense de la démocratie–forces pour la défense de la démocratie, CNDD–FDD (au pouvoir) Alliance démocratique pour le Renouveau Forces de libération nationale 	Manque de clarté sur la constitutionnalité d'un troisième mandat électoral; espace politique restreint; conflits entre acteurs politiques rivaux (implication de l'aile jeunesse du parti au pouvoir dans des violences); questions foncières	Élevé : intimidation politique, violences et restriction de l'espace politique, contestations sur la légalité de la candidature du président à un troisième mandat. Ces questions pourraient remettre en cause la relative paix et stabilité qui règne dans le pays depuis une décennie
Burkina Faso	Présidentielles et parlementaires : 20 septembre (date proposée) Municipales : 8 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Parti pour la démocratie et le socialisme Union pour la renaissance/ Mouvement sankariste Congrès pour la démocratie et le progrès 	Premières élections de l'ère post-Compaoré; interférences de l'armée dans la sphère politique; absence d'institutions crédibles pour superviser le processus électoral; héritages de l'autoritarisme	Moyen : le bon déroulement relatif de la période de transition peut contribuer à la stabilité du processus électoral. Il existe toutefois un risque de tensions politiques, notamment en raison de l'autoritarisme qui a longtemps régné dans le pays et du rôle de l'armée
République centrafricaine	Présidentielles et parlementaires : avant la fin août		En conflit depuis 2013; absence d'institutions nationales capables d'assurer l'appui juridique, administratif et sécuritaire au processus électoral; divisions entre musulmans et chrétiens et environnement politique très tendu	Élevé : conflit non résolu; absence de réconciliation entre les deux principales forces politiques armées; absence d'institutions capables de superviser le processus électoral, ce qui pourrait aggraver le conflit

Pays	Type d'élection	Principaux partis	Enjeux clés	Risques
Côte d'Ivoire	Présidentielles : octobre	<ul style="list-style-type: none"> Rassemblement des républicains, mené par le président sortant Alassane Ouattara Front populaire ivoirien, auparavant dirigé par Laurent Gbagbo et actuellement mené par Pascal Affi N'Guessan 	Séquelles du conflit post-électoral de 2010; processus politique post-conflit; problèmes au niveau de la réconciliation et de la reconstruction inclusive; rivalités persistantes entre les partisans de Gbagbo et du président sortant	Moyen : le président sortant devrait l'emporter; les divisions et les tensions qui affectent certaines parties du pays peuvent créer une certaine instabilité
Égypte	Parlementaires : mars et avril		Conflit au Sinaï; tensions politiques persistantes en raison de la répression violente contre les Frères musulmans; atteintes aux libertés politiques	Élevé : l'environnement politique très tendu et les tensions entre partisans et opposants du régime militaire peuvent conduire à des incidents similaires à ceux qui se sont déroulés lors des élections présidentielles de 2014
Éthiopie	Parlementaires et régionales : 24 mai	<ul style="list-style-type: none"> <i>The incumbent Ethiopian Peoples' Revolutionary Democratic Front</i>, dirigé par le Premier ministre Hailemariam Desalegn Principaux partis de l'opposition : <i>Unity for Democracy and Justice</i>, <i>All Ethiopians Unity Party</i>, <i>Blue Party</i>, <i>Medrek and the Ethiopian Democratic Party</i> 	Rétrécissement de l'espace politique; faiblesse et fragmentation des partis d'opposition; processus électoral soumis à des manipulations; conclusion de la transition après la mort du Premier ministre Meles Zenawi en 2012	Moyen : le titulaire actuel du poste a admis qu'il existait dans certaines zones urbaines un risque de tensions politiques liées aux élections, mais que la situation resterait sous contrôle
Guinée	Présidentielles : novembre	<ul style="list-style-type: none"> Rassemblement du peuple guinéen Union des forces démocratiques de Guinée Union des forces républicaines Parti de l'espoir pour le développement national 	Longue histoire d'instabilité politique; clivages ethniques; conséquences de l'épidémie d'Ébola	Moyen : la fragilité des institutions concernées et la crise Ébola laissent entrevoir de grandes difficultés pour l'organisation et la conduite du processus électoral, notamment en raison de l'instrumentalisation de l'épidémie par les élites politiques
Lesotho	Parlementaires : 28 février	<ul style="list-style-type: none"> All Basotho Convention Lesotho Congress for Democracy <i>Basotho National Party</i> 	Instabilité politique; institutions sécuritaires partisans	Moyen : les partis sont tous d'accord pour se rendre aux urnes, et les élections seront supervisées de très près au niveau régional. Le risque de violences est donc faible, mais les éventuelles contestations sur la crédibilité du processus peuvent créer des tensions
Nigeria	Présidentielles et générales : 14 février	<ul style="list-style-type: none"> <i>Peoples' Democratic Party</i>, mené par le président sortant Goodluck Jonathan <i>All Progressive Congress</i>, une coalition créée en février 2013 	Conflit avec Boko Haram; environnement politique délétère (divisions Nord musulman / Sud chrétien); violences dans le Delta du Niger; création d'une nouvelle coalition des partis de l'opposition qui pourrait mettre en difficulté le parti au pouvoir	Élevé : plusieurs facteurs peuvent contribuer à l'éclatement de violences pré et post-électorales. Il s'agit notamment de la nature de cette campagne électorale, du passé trouble du pays en relation avec les élections, du manque de confiance de la population envers les institutions étatiques et de l'atmosphère tendue créée par la campagne de terreur de Boko Haram
Soudan	Présidentielles et législatives : 2 avril	<ul style="list-style-type: none"> <i>National Congress Party</i>, mené par le président sortant Omar el-Béchir <i>National Democratic Alliance</i> <i>National Umma Party</i> <i>Sudan Revolutionary Front</i> 	Dialogue politique infructueux entre le parti au pouvoir et les principaux partis de l'opposition; conflits en cours dans plusieurs régions du pays (Darfour, Sud-Kordofan, Nil Bleu); historique de manipulations des processus électoraux et des résultats	Élevé : plusieurs facteurs peuvent accroître les tensions et causer des violences : la création d'une alliance des partis de l'opposition; les contestations entourant le dialogue national; les protestations au cours des deux dernières années; le pic de violences au Darfour au cours de l'an passé; ou encore la situation tendue au Sud-Kordofan et au Nil Bleu
Soudan du Sud	Présidentielles et parlementaires : 9 juillet		Première élections de l'ère postindépendance; élites politiques très fragmentées; conflit en cours; absence de capacités institutionnelles et administratives	Élevé : le conflit ethnique qui sévit actuellement compromet grandement la possibilité d'organiser des élections pacifiques
Tanzanie	Présidentielles, parlementaires et locales : octobre	<ul style="list-style-type: none"> <i>Chama Cha Mapinduzi</i> (au pouvoir) <i>Civic United Front</i> <i>Chadema</i> 	Le président sortant Jakaya Kikwete ne peut pas se présenter pour un troisième mandat; le renforcement du pouvoir des partis de l'opposition peut aboutir à la mise en place d'un gouvernement d'union; action concertée nécessaire afin de s'assurer que le processus de consolidation démocratique, entamé lors des premières élections multipartites en 1992, reste intact	Faible : au cours des deux décennies passées, les élections ont toujours été considérées comme pacifiques et crédibles; il devrait en être de même pour ces élections. Toutefois, le processus de révision constitutionnelle, le chômage élevé chez les jeunes et la corruption restent des questions d'importance cruciale
Togo	Présidentielles : mars	<ul style="list-style-type: none"> Rassemblement du peuple togolais, mené par le président sortant Faure Gnassingbé Alliance nationale pour le changement, dirigée par Jean-Pierre Fabre 	Le président sortant se présente pour un troisième mandat; création d'une forte coalition de l'opposition; opposition grandissante au régime de Gnassingbé	Élevé : la tension monte alors que le président sortant insiste pour se présenter pour un troisième mandat; les protestations sont devenues monnaie courante, ce qui laisse craindre des violences post-électorales voire un soulèvement populaire comme au Burkina-Faso
Zambie	Présidentielles : 20 janvier	<ul style="list-style-type: none"> <i>Patriotic Front Party</i>, mené par Edgar Lungu <i>United Party for National Development</i>, mené par Hakainde Hichilema 	Le principal défi est d'assurer une transition pacifique après la mort de Michael Sata	Faible : au vu du bilan positif du pays en matière d'élections pacifiques, ce processus électoral devrait se dérouler sans accroc

* Les autres pays qui organiseront des élections sont le Bénin, les Comores, l'île Maurice et Sao Tomé-et-Principe.



Analyse de situation

Escalade des tensions en dépit des pourparlers de paix

L'attaque terroriste contre l'Hôtel de luxe Corinthia, le 27 janvier dernier à Tripoli, n'est que la dernière d'une longue liste qui n'a cessé de s'allonger au cours des derniers mois. En dépit des discussions à Genève, sous l'égide de l'ONU, la guerre entre milices rivales se poursuit. Le Groupe international de contact sur la Libye, qui s'est rencontré pour la seconde fois en marge du Sommet de l'UA le 28 janvier à Addis Abéba, peut être la solution pour une réponse concertée à la crise.

En dépit des progrès effectués à Genève, qui ont abouti à la mi-janvier à une annonce sur la cessation des hostilités, la crise libyenne se poursuit.

Les deux gouvernements rivaux, l'un siégeant à Tobrouk et l'autre à Tripoli, ne parviennent pas à s'entendre. Pendant ce temps, les principales villes du pays s'enfoncent dans des violences dévastatrices. Deux des principaux aéroports du pays ont été détruits, ainsi qu'un grand nombre d'aéronefs. Les infrastructures pétrolières et économiques, les quartiers résidentiels et les institutions gouvernementales sont bombardés en permanence. Le 22 janvier, des combattants fidèles au général dissident Khalifa Haftar ont pris le contrôle de la branche de Benghazi de la Banque centrale, institution dotée selon les estimations de quelque 100 milliards de dollars de réserves en argent comptant et en or dans ses branches de Benghazi et de Tripoli. La milice ayant pillé l'intégralité du coffret de la banque, cet événement risque d'aggraver les tensions entre milices rivales. Dans ce contexte d'insécurité grandissante, un groupe se réclamant de l'État islamique en Irak et au Levant (ISIS) a attaqué le 27 janvier l'hôtel Corinthia, faisant cinq morts.

Plus de 600 personnes auraient été tuées en Libye depuis octobre 2014, dont plus de 30 en janvier. La crise humanitaire s'aggrave, avec 350 000 déplacés internes et plus de 100 000 réfugiés dans les pays voisins.

Le Groupe international de contact sur la Libye peut être la solution pour une réponse concertée à la crise

Le parlement de Tobrouk, à l'est, est le centre névralgique des forces laïques qui affrontent les forces islamistes, à l'ouest. Basée à Tripoli, la milice Aube de Libye est une alliance de groupes islamistes modérés et extrémistes et de membres de la minorité ethnique berbère; elle coopère avec les factions de Misrata. Les deux groupes rivaux sont donc des confédérations vaguement définies qui regroupent une myriade de milices armées ayant des affiliations régionales, tribales ou locales. Suite à la conclusion du cessez-le-feu, l'Alliance Aube de Libye a annoncé qu'elle permettait le passage en toute sécurité de l'aide humanitaire destinée aux civils déplacés ou en détresse.

Les pourparlers de Genève, un pas dans la bonne direction

Le début de la première ronde des pourparlers entre les différentes factions et la conclusion de l'Accord de cessation des hostilités, à la mi-janvier, constituent une

100 000

LIBYENS RÉFUGIÉS DANS LES
PAYS VOISINS

350 000

LIBYENS DÉPLACÉS

étape positive vers la recherche de solutions durables au conflit libyen. Les discussions portaient sur la fin des violences, sur le retrait des groupes armés des villes libyennes, sur la formation d'un gouvernement d'union nationale ainsi que sur le rétablissement de la transition constitutionnelle. Les questions portant sur les structures étatiques, la gouvernance, le rôle de l'Islam, la répartition des revenus issus du pétrole, le rôle de l'armée, le traitement à réserver aux membres de l'ancien régime et l'autonomie régionale seront au menu de la prochaine ronde de discussions.

Le début de la première ronde des pourparlers constitue une étape positive vers la recherche de solutions durables au conflit libyen

Mais ces pourparlers font face à l'opposition de plusieurs groupes radicaux, adeptes de la ligne dure. Le 24 janvier, un des plus importants groupes islamistes du pays, Ansar al-Sharia, a confirmé la mort de son chef Mohammad al-Zahawi, blessé en octobre dernier lors des combats contre les troupes du général Haftar, à Benghazi. Ansar al-Sharia a été qualifié de groupe terroriste par les États-Unis et l'ONU.

Les tensions entre Tobrouk et Tripoli se sont accentuées après l'attaque contre la Banque centrale. Les pourparlers ont failli être compromis lorsque le gouvernement de Tripoli a refusé de participer à des négociations en dehors du pays.

Les leaders du Sahel en appellent à une intervention étrangère

Alors que les efforts internationaux pour mettre fin au conflit se poursuivent, différentes puissances régionales se sont alliées à une partie au conflit ou à l'autre. Fortes sont les craintes que cette guerre civile ne soit devenue une guerre par procuration, les rivalités régionales se faisant plus marquées. Le conflit divise les organisations telles que la Ligue arabe et l'Organisation des États islamiques, et déborde dans la région du Sahel, où la situation est déjà très précaire. Comprenant de vastes zones non soumises à l'autorité d'un gouvernement, la région est devenue un sanctuaire pour les groupes extrémistes affiliés à Al-Qaeda et à ISIS ainsi qu'une voie de passage de prédilection pour les trafiquants d'armes et d'êtres humains à destination et en provenance de Libye. Beaucoup de pays du Sahel estiment que la situation en Libye est la cause de nombreux problèmes dans la région.

C'est ainsi qu'au cours des derniers mois, un nombre croissant de pays du Sahel ont appelé à une intervention urgente en Libye. La question figurait au sommet de l'ordre du jour du

Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique, qui s'est déroulé à Dakar les 15 et 16 décembre derniers. Les chefs d'État du Sénégal, du Mali, du Tchad et de la Mauritanie ont affirmé qu'afin d'éliminer la menace terroriste au Sahel, il fallait résoudre la crise en Libye.

Au cours de leur dernière réunion, les participants au Forum ont estimé que la crise actuelle était due à l'intervention de l'OTAN de 2011 ayant visé à faire tomber Mouammar Kadhafi. « L'Occident ne nous a pas demandé notre opinion quand il a attaqué la Libye ; (...) Ils ont réussi ce qu'ils voulaient. La destruction de la Libye, la mort de Kadhafi », a rappelé le président tchadien Idriss Deby au ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. Ainsi selon lui, après avoir créé le chaos dans le pays, l'OTAN devrait intervenir afin de s'assurer que l'ordre est rétabli. Un point de vue partagé par les autres chefs d'État, qui ont apporté leur soutien à la proposition française d'intervenir militairement en Libye.

Mais cet appel à l'intervention fait l'objet d'une forte opposition de la part des autres pays voisins de la Libye, notamment l'Algérie, le Soudan et l'Égypte, bien que pour des raisons différentes. Selon certains, une nouvelle intervention pourrait s'avérer contre-productive notamment en raison du contexte local, caractérisé par un effondrement de l'État de droit et une prolifération des armes. En outre, alors que plusieurs milliers de Libyens auraient déjà rejoint l'ISIS, une intervention occidentale pourrait faire le jeu des extrémistes.

S'exprimant lors de la deuxième réunion du Groupe international de contact sur la Libye, le 28 janvier 2015, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smaïl Chergui, a affirmé qu'il fallait appuyer ceux qui sont prêts à chercher une solution à leurs problèmes tout en agissant résolument contre les saboteurs. Lors d'une réunion tenue le 9 janvier 2015, le Groupe des sages a exprimé sa préoccupation face à l'aggravation de la situation sécuritaire et de l'instabilité politique en Libye, appelant à redoubler d'efforts pour mettre fin à ce conflit, qui affecte la paix et la sécurité régionales.

Au cours des derniers mois, un nombre croissant de pays du Sahel ont appelé à une intervention urgente en Libye

Les efforts en vue d'une action internationale coordonnée

Les efforts de l'ONU, au travers de son Représentant spécial Bernardino León et de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), sont actuellement les plus visibles sur le terrain. León est parvenu à réunir un grand nombre de parties prenantes à Genève, y compris des membres de l'ancien parlement, le Congrès général national (CGN), ce qui a abouti

à la conclusion d'un accord de cessation des hostilités et de facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire.

Les puissances occidentales qui avaient joué un rôle clé dans la chute de Kadhafi en 2011 préfèrent quant à elles rester au second plan, et sont jusqu'à présent restées passives.

Les puissances occidentales qui avaient joué un rôle clé dans la chute de Kadhafi en 2011 préfèrent quant à elles rester au second plan

Le 17 janvier, l'Union européenne a discuté de la possibilité d'imposer un embargo sur le pétrole afin de forcer les belligérants à trouver une solution pacifique à leurs différends. Selon un document confidentiel auquel Reuters a eu accès, l'embargo n'est cependant qu'une des nombreuses options mises sur la table. Une autre option serait d'imposer un gel des avoirs à l'étranger de la Banque centrale libyenne, si la crise venait à se transformer en guerre civile. Le Premier ministre italien, Matteo Renzi, a même indiqué que le déploiement d'une force de maintien de la paix serait envisagé au cas où les discussions échoueraient.

Le Groupe international de contact sur la Libye, qui a tenu sa réunion inaugurale le 3 décembre à Addis Abéba en présence de León, s'est rencontré pour la seconde fois le 28 janvier en marge du 24^{ème} sommet de l'UA. Étant donné la diversité des acteurs impliqués et de leurs positions, le Groupe de contact pourrait être utilisé pour assurer la cohérence des efforts de paix. La seconde réunion du Groupe visait à évaluer l'évolution de la situation en Libye ainsi que des efforts régionaux et internationaux pour y remédier.

Principales questions pour le CPS

La principale question pour le CPS est de savoir comment appuyer les efforts de paix, notamment sur la base de l'Accord signé à Genève. Il lui faudra aussi utiliser le Groupe de contact pour parvenir à l'élaboration d'une approche commune entre les pays du Sahel et d'Afrique du Nord. Enfin, il sera nécessaire de s'assurer que l'action régionale et internationale soit coordonnée et complémentaire.

Options

Le CPS pourrait faire siennes les conclusions du Groupe de contact et demander à la Commission de l'UA de soumettre un rapport sur le suivi et la mise en œuvre des mesures adoptées lors de la réunion du 28 janvier.

Le CPS pourrait aussi faire un suivi sur la mise en œuvre de sa décision de mettre en place un comité ad hoc de haut-

niveau de l'UA sur la Libye; à cette fin, il pourrait demander à la Commission de s'assurer que la création de ce comité vise à générer une approche unifiée et à mobiliser un appui continental aux efforts de paix actuels.

Enfin, il sera toujours bon que le CPS réitère qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise libyenne.

Documentation

Documents de l'UA

- Communiqué de presse (25 janvier 2015) Conclusions de la 2ème réunion du groupe international contact pour la Libye
- Communiqué de presse (11 juin 2014) L'Union africaine nomme M. Dileita Mohamed Dileita comme Envoyé spécial pour la Libye

Documents de l'ONU

- Résolution 2014S/RES/2144 (14 mars 2014) Extension du mandat de la MANUL jusqu'au 13 mars 2015 et de celui du Groupe d'experts du Comité des sanctions créé en vertu de la résolution 1970 jusqu'au 13 avril 2015.

Entretien avec le CPS

Le coût de la lutte contre Al Shebab



En marge du 24^{ème} sommet de l'UA, organisé à Addis Abéba du 23 au 31 janvier 2015, nous avons rencontré le Représentant spécial de la présidente de la Commission pour la Somalie et Chef de l'AMISOM, l'Ambassadeur Maman Sidikou, au sortir de sa conférence de presse. Soulignant que la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) gagnait toujours plus de terrain face au groupe terroriste Al Shebab, il a appelé la communauté internationale à appuyer les efforts de paix dans le pays.

M. Sidikou, vous avez déclaré lors de votre conférence de presse que l'AMISOM avait « libéré » 80% du territoire somalien. Comment expliquez-vous le fait qu'Al Shebab semble plus fort que jamais, avec la multiplication des attaques dans les pays voisins comme le Kenya ?

D'une façon ou d'une autre, nous devons nous améliorer au niveau de l'information et de l'utilisation des médias modernes afin de faire passer notre message. Al Shebab sont des experts à ce niveau : leurs actions font les gros titres. Les choses terribles qu'ils ont faites au Kenya, comme stopper un bus et tuer tous ses passagers, c'est criminel, c'est horrible et ça attire bien plus l'attention.

Bien que 80% du territoire soit libéré, que l'économie fleurisse, que les gens retournent à la plage, tout cela n'est jamais montré à la télévision. Les chaînes d'information telles que CNN préfèrent raconter des histoires de violence plutôt que de reconstruction.

Il est certain qu'Al Shebab fera tout pour attirer l'attention, mais cela ne fait que renforcer notre motivation. Je veux vous assurer que les efforts pour se débarrasser d'Al Shebab s'inscrivent dans la durée, et que nous ne leur laisserons aucun endroit où se cacher.

Il est certain qu'Al Shebab a été défait; ne vous fiez pas aux attentats. Leur propagande basée sur la peur ne fonctionne plus, et nous pouvons constater que dans les zones rurales, les gens commencent à dénoncer les shebabs.

Les pays voisins ont beaucoup souffert du conflit en Somalie. Si les choses sont en train de s'améliorer, comme vous le dites, cela veut-il dire que les réfugiés, notamment ceux dans les camps au Kenya, pourront rentrer chez eux ?

L'ONU a annoncé il y a deux semaines que les gens commençaient à rentrer chez eux. Il s'agit là d'une question que la Somalie et l'ONU doivent surveiller de près. Je le sais car c'est mon rôle de parler de nombreuses questions, dont celle des réfugiés, aux présidents de la Somalie et du Kenya. Nous avons discuté des mécanismes à mettre en place pour que les gens se préparent des deux côtés [de la frontière] afin que lorsque les réfugiés rentreront, des préparations aient été faites. Cela est primordial autant pour le Kenya que pour la Somalie.

La diaspora somalienne joue un rôle fantastique. Nous venons d'organiser à Kigali une conférence avec ses membres, qui ont discuté franchement de la marche à suivre avec le gouvernement. L'expérience rwandaise est bien sûr un modèle qu'il faut suivre.

Ces réfugiés ne sont pas tous démunis, beaucoup avaient un endroit où aller lorsqu'ils ont quitté la Somalie. Ils ont beaucoup à offrir à leur pays.

L'AMISOM est en train de former l'armée et la police somaliennes. Où en est le processus ?

Nous devons être patients. La Somalie disposait auparavant d'une armée forte, mais 24 ans après, nous repartons de zéro. Dans le cadre de notre stratégie de désengagement, les services somaliens de sécurité reçoivent donc des formations de notre part ainsi que de la part d'autres partenaires. Bien sûr cela ne veut pas dire que nous partons, cela serait une grave erreur à ce stade.

Vous avez demandé davantage d'aide internationale, pourquoi ?

Nous avons lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle continue d'aider l'AMISOM et le peuple somalien. Les besoins des enfants et des femmes sont immédiats. Ils ont besoin d'eau propre, de soins de santé, d'éducation et d'une amélioration de l'État de droit.

L'UA est impliquée dans plusieurs missions de paix à travers le continent. Elle a récemment créé une nouvelle force pour lutter contre Boko Haram, au Nigeria. Les armées africaines ne sont-elles pas débordées ?

L'AMISOM dispose de quelque 22 000 personnels. Ce sont des professionnels et ils font un excellent travail. Cependant, nous n'avons jamais trop de troupes car il s'agit de contrôler des territoires. Il ne s'agit pas seulement de venir et libérer une zone, il faut la conserver. Cela implique des patrouilles, des formations, un renforcement des capacités de l'armée somalienne, etc. Notre personnel est très occupé.

Il serait donc bien que lorsque nos troupes ont investi une zone, la police prenne le relais et y assure le maintien de l'ordre. Elle devrait être formée de façon à ce que les communautés puissent assurer leur propre sécurité, dans l'optique d'instaurer la loi et l'ordre en général.

Vous avez déclaré lors de la conférence de presse que les soldats africains étaient les héros oubliés de l'Afrique.

D'un point de vue plus global, continental, ce sont aux régions que l'on demande de déployer des troupes, pas seulement à un pays. Ce sont des Africains qui se disent que c'est à eux de résoudre leurs problèmes : d'abord on intervient dans une crise, puis on demande à d'autres partenaires de nous appuyer.

C'est pour cela que je suis fier d'être Africain et de faire partie de l'AMISOM.

La lutte contre Al Shebab concerne tout le monde dans la région. Si nous annonçons la fin de l'AMISOM aujourd'hui, les autres pays ne seront pas d'accord. Pensez-vous que le Kenya et l'Éthiopie ne se sentent pas directement concernés par ce qui se passe en Somalie ? Le président Uhuru [Kenyatta] va dire « je ne suis pas d'accord; ma première responsabilité est la sécurité de mon peuple. Et la sécurité de la Somalie est liée à la mienne ».

Il est vrai que certaines armées sont petites, mais si vous prenez l'exemple du Tchad, ils ont eu une guerre civile, ils ont combattu les troupes de Kadhafi, et aujourd'hui ils ont l'une des armées les plus puissantes de la région. Ils sont intervenus lorsqu'ils pensaient que cela était nécessaire. La sécurité des peuples est d'une importance capitale.

Aujourd'hui, l'UA prépare sa Force africaine en attente, qui est une nécessité absolue. Sa mise en place doit s'effectuer sans tarder.

Il y a eu beaucoup de discussions lors de ce sommet sur le caractère global du phénomène du terrorisme. Pensez-vous que des groupes comme Al Shebab, Boko Haram, ISIS et autres sont liés ?

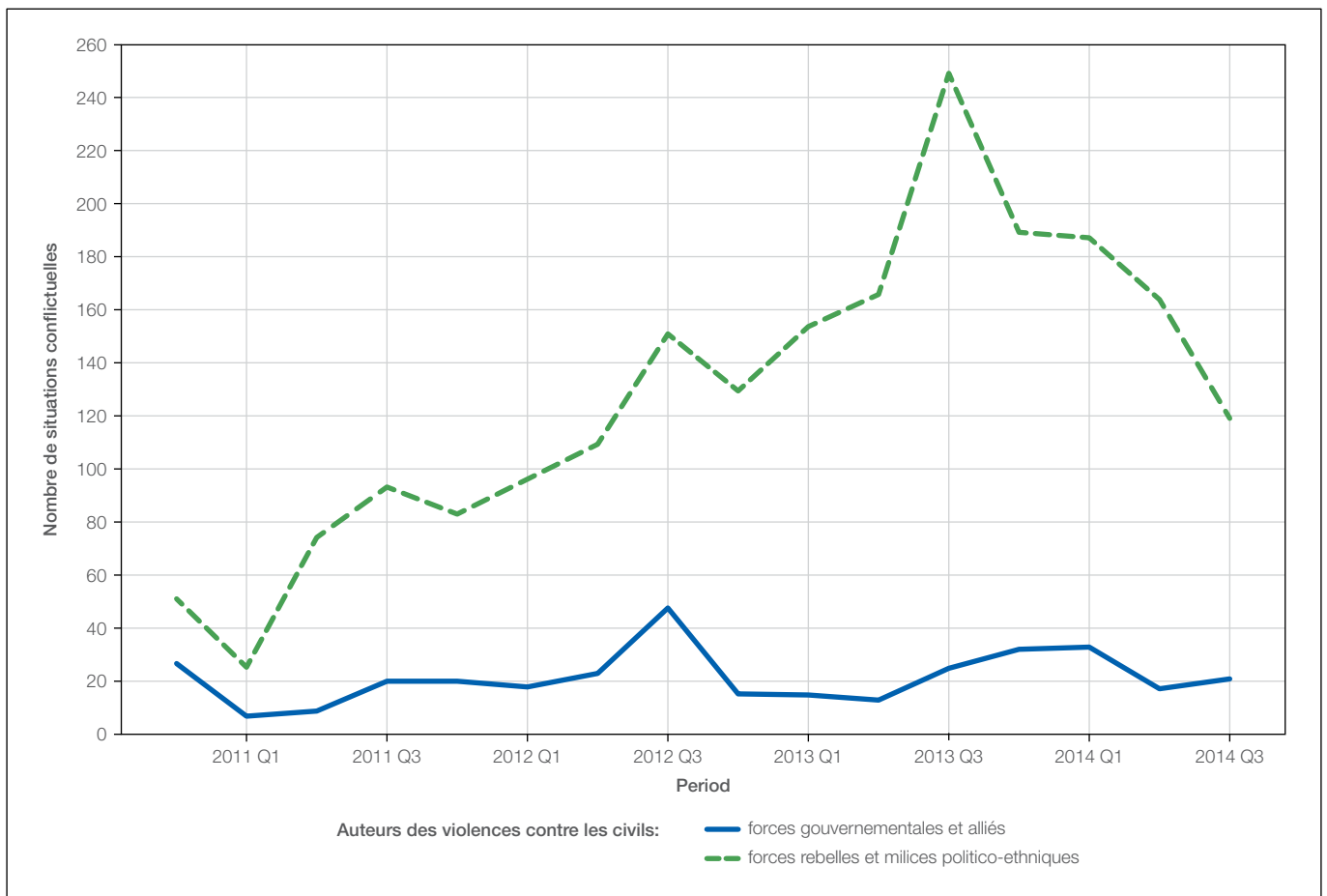
Nous sommes tous préoccupés par les liens entre ces groupes, et nous sommes conscients du caractère international du terrorisme. Il est crucial bien sûr de mettre un terme à leur infiltration [dans nos sociétés] ainsi qu'aux flux financiers [dont ils bénéficient].

Je pense aussi que les pays qui luttent contre le terrorisme, que ce soit les États membres de l'IGAD ou les pays fournisseurs de contingents en Somalie, devraient partager davantage leurs informations. Il ne s'agit pas d'avoir l'information mais de la partager, afin de pouvoir contrer les tentatives d'Al Shebab.

Certains estiment qu'Al Shebab est un mouvement nationaliste avant tout, et que la solution doit donc être domestique.

À un certain point dans son histoire, Al Shebab a peut-être en effet été un mouvement nationaliste. Ils ont même travaillé de concert avec des individus au sein du gouvernement. Mais l'idéologie qui l'a animé par la suite n'a rien de locale, elle provient d'ailleurs.

Je suis musulman et je pratique cette religion depuis que j'ai quatre ans. Puis un jour quelqu'un vient pour me dire que je ne devrais pas parler à un tel ou à un tel, que je devrais prier de telle façon et que je devrais porter ces vêtements. C'est impensable.



Graphique 1 : Violences contre les civils somaliens, octobre 2010 – septembre 2014
 Source : Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED)

Est-il possible de négocier avec Al Shebab ?

Au sein d'Al Shebab, vous avez les partisans de la ligne dure, et ceux qui se veulent davantage nationalistes. Au milieu, on a des jeunes qui ne savent plus où ils sont. Comment discuter avec des extrémistes, qui clament que votre religion n'est pas bonne et que vous ne devez pas exister ? Ils ne sont plus Somaliens. S'ils l'étaient, on pourrait négocier.

On pourrait, en fait, imaginer que des négociations sont possibles. Je suis un Fulani, un nomade. Les nomades sont

toujours sur la route et parlent jusqu'au bout de la nuit. Les Somaliens sont des experts en la matière. En dépit des problèmes de clans et de sous clans, ils ont toujours discuté et trouvé une solution. Si ces gens n'étaient pas autant fixés sur l'idéologie, n'auraient-ils pas trouvé une solution ou un consensus ? Non seulement sont-ils idéologiques, mais en plus ils manipulent le système clanique. C'est pourquoi je doute que tout cela soit à propos de la nation. C'est dans le passé. Nous connaissons l'histoire et les Somaliens ont combattu l'Éthiopie et le Kenya, mais ce n'est plus le problème.

À propos de l'ISS

L'Institut d'Études de Sécurité est une organisation africaine œuvrant au renforcement de la sécurité humaine sur le continent. Elle effectue de la recherche indépendante et reconnue, fournit des analyses et conseils sur les politiques provenant d'experts, tout en menant des formations pratiques et de l'assistance technique.

Les personnes qui ont contribué à ce numéro

Solomon A Dersso, ISS Addis Abéba

Hallelujah Lulie, ISS Addis Abéba

Liesl Louw-Vaudran, Consultante

Eyob Balcha, stagiaire

Jean-Guilhem Bargues, Traducteur

Damien Larramendy, Réviseur

Contact

Solomon A Dersso

Responsable du Programme de rapport du CPS

ISS Addis Abéba

Email: sayeledersso@issafrica.org

Les bailleurs de fonds



Ce rapport est publié grâce au soutien de la fondation Humanity United, du Hanns Seidel Stiftung. L'ISS souhaite également remercier pour leur appui les membres suivants de son Forum des partenaires: les gouvernements de l'Australie, du Canada, du Danemark, des États-Unis, de la Finlande, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède.

ISS Pretoria

Block C, Brooklyn Court
361 Veale Street
New Muckleneuk
Pretoria, South Africa
Tel: +27 12 346 9500
Fax: +27 12 460 0998

ISS Addis Ababa

5th Floor, Get House
Building, Africa Avenue
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: +251 11 515 6320
Fax: +251 11 515 6449

ISS Dakar

4th Floor, Immeuble Atryum
Route de Ouakam
Dakar, Senegal
Tel: +221 33 860 3304/42
Fax: +221 33 860 3343

ISS Nairobi

Braeside Gardens
off Muthangari Road
Lavington, Nairobi, Kenya
Tel: +254 72 860 7642
Fax: +254 73 565 0300